

SE DÉPLACER AUTREMENT



🔍 | CAS CONCRET

Coup de pouce à la mobilité électrique en région Rhône-Alpes.

Cinq syndicats d'énergie départementaux de l'Ardèche, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de la Haute-Savoie et de l'Isère en région Auvergne-Rhône-Alpes ont initié la construction d'un réseau de 700 bornes de recharge pour véhicules électriques. Le « RÉSEAU eborn », offre ainsi une alternative de mobilité aux 3 millions d'habitants du territoire et pourrait éviter l'émission d'environ 11500 tonnes de CO₂ sur 10 ans. Le maillage de l'ensemble du territoire en points de charge est essentiel au soutien de la mobilité électrique dans le cadre de la transition énergétique. Alors que plus de la moitié des Français envisagent un parc automobile majoritairement électrique d'ici 20 ans, la France comptabilise moins de 26000 points de recharge accessibles et ouverts au public, fin mars 2019. C'est peu en comparaison à l'objectif de 100000 points de charge en 2022. Il est impératif d'accélérer le déploiement, car, au rythme actuel, il ne pourrait être atteint qu'avec plusieurs années de retard!

Les infrastructures sont au cœur des évolutions des modes de déplacement des Français. Elles accompagnent le développement d'une mobilité davantage décarbonée, inclusive, accessible et intelligente.

— **Promouvoir la mobilité bas carbone**

Avec 30% des émissions de gaz à effet de serre, le secteur des transports est le 1^{er} « contributeur » au changement climatique en France. La révolution de la mobilité vers des solutions bas carbone doit être engagée et les infrastructures en seront le principal support. L'essor des alternatives à la voiture individuelle peut être encouragé à travers la création d'aires de covoiturage, de gares routières, de lignes de tramway, de promenades pour piétons, de pistes cyclables... Les Français le demandent: selon un sondage Ipsos, ils attendent prioritairement de leur maire des actions de diversification et de renforcement de l'offre de transports publics et de mobilité douce.

— **Accompagner le développement de la voiture autonome**

Le développement du véhicule autonome doit pouvoir s'appuyer sur des infrastructures intelligentes pour pouvoir fonctionner en toute sécurité. En effet, il nécessite d'être en communication avec plusieurs sources de données, dont celles provenant de l'infrastructure elle-même.



AVIS D'EXPERT



Jean-Baptiste De Prémare
Délégué général
de Routes de France,

La route est au cœur de toutes les mobilités. Elle assure près de 90% des déplacements individuels ou collectifs et 90% du transport des biens. Elle devra s'adapter aux nouvelles mobilités: active, décarbonée, autonome, inclusive, partagée. Le syndicat a lancé une réflexion prospective avec le cabinet Chronos sur les nouveaux usages de mobilité à 2030 pour préparer les acteurs de la route à ces évolutions.



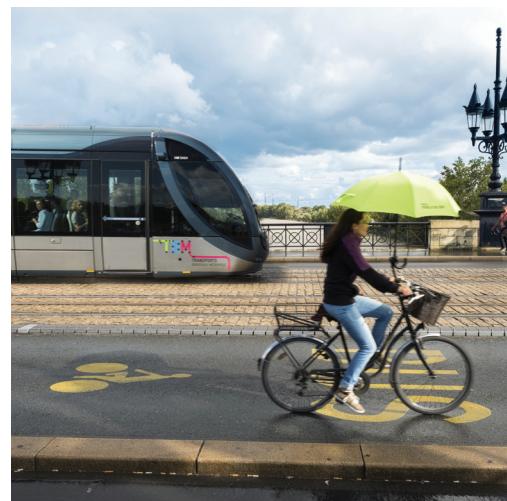
Voir l'étude sur
www.routesdefrance.com

70%

des salariés

utilisent principalement leur voiture pour aller travailler.

De plus, les réseaux doivent être bien entretenus afin que l'environnement dans lequel ils évoluent soit parfaitement balisé. Les enjeux sont grands mais les territoires ne sont pas encore prêts: 68% des collectivités estiment que l'équipement des routes qu'elles gèrent n'est pas adapté aux véhicules à délégation de conduite.



— **Préparer l'avenir: s'appuyer sur la LOM**

Avec la loi d'orientation des mobilités (LOM), le gouvernement prépare un changement en profondeur de la mobilité du quotidien dans les territoires. Ainsi, la LOM contient pour la première fois en France une loi de programmation des infrastructures. Elle consacre à leur entretien et à leur construction 13,4 milliards d'euros d'ici à 2022. Elle contient également une série de mesures destinées à supprimer les « zones blanches » de la mobilité dans les territoires, à permettre l'émergence de nouvelles solutions de déplacement et à soutenir le développement des transports bas carbone au service des citoyens.

En revanche, il manque une trajectoire de financement plus ambitieuse qui aurait permis de mieux préparer l'avenir. Celle choisie par le gouvernement ne permet pas de faire face aux besoins identifiés. —



+ Plus d'infos sur
www.fntp.fr